

Ville de Remich

Avis de concours

Type de concours : concours restreint

Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :

Date : 15/01/2021 **Heure** : 12:00

SECTION II: OBJET DU CONCOURS/DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé attribué au concours/projet : Consultation rémunérée de Maîtrise d'Oeuvre relative à la construction d'un Nouveau Campus Scolaire sur le site du Gewännchen à Remich

Description succincte : Construction du Nouveau Campus Scolaire du Gewännchen

SECTION III: CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des participants : a) un chiffre d'affaire annuel moyen sur les trois derniers exercices fiscaux** de minimum 750.000,00 € ;

b) un nombre minimum de 8 salariés en moyenne sur les 3 dernières années. Les stagiaires ne seront pas comptabilisés comme salariés.

c) le candidat aura exécuté, en sa qualité d'architecte, au cours des 15 dernières années (date référence = date mise en service) un bâtiment à caractère scolaire avec des coûts de construction supérieurs à 5 millions € htva ;

SECTION IV: PROCÉDURE

Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels : Pour être considérés comme candidats à l'exécution du présent marché, les opérateurs économiques doivent

préalablement s'inscrire comme tels sur le portail des marchés publics [www.pmp.lu]. Le dossier de soumission et ses annexes sont ensuite à télécharger sur ledit site. Il ne sera pas procédé à des envois de bordereaux papier.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

Toute communication, en phase de soumission, entre le pouvoir adjudicateur et les opérateurs économiques, s'effectue exclusivement via le portail des marchés publics.

Conditions d'obtention du dossier: Pour être considérés comme candidats à l'exécution du présent marché, les opérateurs économiques doivent

préalablement s'inscrire comme tels sur le portail des marchés publics [www.pmp.lu]. Le dossier de soumission et ses annexes sont ensuite à télécharger sur ledit site. Il ne sera pas procédé à des envois de bordereaux papier.

Réception des projets : Les offres, conformes à la législation et à la réglementation en vigueur, sont à remettre avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture via le portail des marchés publics [www.pmp.lu].

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. : 28/11/2020

La version intégrale de l'avis no 2002017 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Le Collège des Bourgmestre et échevins :
Monsieur Jacques SITZ, bourgmestre
Monsieur Mike GREIVELDINGER, échevin
Monsieur Pierre SINGER, échevin